

Déclaration sur l'honneur en cas de demande de prestation compensatoire

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Article 272 du Code Civil :

« Dans le cadre de la fixation d'une prestation compensatoire, par le juge ou par les parties, ou à l'occasion d'une demande de révision, les parties fournissent au juge une déclaration certifiant sur l'honneur l'exactitude de leurs ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie. »

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de mes ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie, tel qu'énumérés ci-après :

REVENUS AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

	ANNUEL	MENSUEL
SALAIRES		
BENEFICES - Bénéfices non commerciaux - Bénéfices industriels et commerciaux		
AUTRES RESSOURCES - Pension alimentaire - Allocations Familiales		

AUTRES PRESTATIONS SOCIALES		
ALLOCATION LOGEMENT		
REVENUS FONCIERS		
REVENUS IMMOBILIERS		
AVANTAGES EN NATURE		

TOTAL DES REVENUS :
PATRIMOINE IMMOBILIER

DESIGNATION	ADRESSE	ESTIMATION ACTUELLE	CAPITAL RESTANT DU
BIENS COMMUNS			
BIENS PROPRES			
BIENS INDIVIS			

PATRIMOINE MOBILIER

DESIGNATION	ESTIMATION ACTUELLE
PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES (comptes titres et PEA)	
CODEVI	
COMPTE(s) EPARGNE(s)	

PLAN D'EPARGNE LOGEMENT	
ASSURANCES-VIE	
AUTRES	

CONDITIONS DE VIE

- Loyer :

- Participation à des frais d'hébergement :

- Pensions alimentaires versées :

- Montant en nature des impôts versés :

- Crédits à la consommation :

~~~~~

### **Rédiger à la main la formule suivante :**

*« Je certifie sur l'honneur n'avoir d'autres ressources et patrimoine que ceux énumérés ci-dessus ainsi que l'exactitude des indications, renseignements et documents fournis. »*

**Fait à,**                      **le**

**Signature**